



CONFÉRENCE CITOYENNE METROPOLITAINE SUR LA 5G

21, 28 novembre et 5 décembre 2020

Rapport final





1 - Introduction	3
2 - Méthodologie suivie	3
3 - Thèmes et intervenants	5
4 - Déroulement des trois sessions	8
5 - Les recommandations de la Conférence citoyenne métropolitaine	. 11
6 - Note d'ambiance	. 17
7 - Annexes	. 19

1 - INTRODUCTION

Lors de la session des 6, 7 et 8 octobre 2020, le Conseil de Paris a délibéré favorablement en faveur de l'organisation par la Ville de Paris, en lien avec la Métropole du Grand Paris, d'une Conférence citoyenne métropolitaine sur le sujet de la 5G, afin d'ouvrir la possibilité aux habitants de Paris et de la Métropole de débattre et de formuler des recommandations.

Sur la base des travaux de cette Conférence citoyenne métropolitaine, la Ville compte initier une révision de la Charte parisienne de téléphonie mobile en associant étroitement les groupes politiques du Conseil de Paris, les mairies d'arrondissement ainsi que la Métropole du Grand Paris.

Les recommandations de la Conférence citoyenne métropolitaine seront intégrées à la nouvelle Charte de téléphonie mobile adaptée à la 5G.

Les conclusions de la Conférence citoyenne métropolitaine seront incluses dans un protocole de déploiement des technologies mobiles qui fixera les conditions, les usages et la méthode d'un déploiement futur de ces technologies.

La Conférence citoyenne métropolitaine a été programmée les samedis 21 novembre, 28 novembre et 5 décembre 2020 à travers la mobilisation d'un panel représentatif de 80 personnes :

- 20 Parisien.ne.s,
- 20 habitant.e.s du département des Hauts-de-Seine,
- 20 habitant.e.s du département de la Seine-Saint-Denis,
- 20 habitant.e.s du département du Val-de-Marne.

Les contraintes sanitaires liées à la crise COVID 19 ont conduit à organiser la Conférence citoyenne métropolitaine intégralement en ligne et à distance.

2 - METHODOLOGIE SUIVIE

► ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

L'organisation et l'animation de la Conférence citoyenne métropolitaine ont été confiées à l'agence État d'Esprit Stratis, titulaire d'un accord-cadre « Assistance à maîtrise d'ouvrage et mise en œuvre de conférences citoyennes (hors conférences citoyennes relatives aux projets d'urbanisme et aux opérations d'aménagement de l'espace public) ».

► COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage s'est réuni chaque mardi à partir du 27 octobre, composé de :

- Olivier CHRÉTIEN, Agence d'Écologie Urbaine, Ville de Paris
- Diana FILIPPOVA, Conseillère auprès de la Maire de Paris

- Hélène HERZOG STASI, État d'Esprit Stratis
- Ghalia HOUBBI, cabinet de Paul SIMONDON, Ville de Paris
- Fiona LACOMME, État d'Esprit Stratis
- Pierre MUSSEAU, Conseiller technique Ville de Paris
- Agnès PEZZANA, Agence d'Écologie Urbaine, Ville de Paris
- Marion ROTH, cabinet d'Anouch TORANIAN, Ville de Paris
- Xavier SIMONIN, cabinet de Paul SIMONDON, Ville de Paris

► IDENTIFICATION DES CITOYEN.NE.S

L'identification des 80 citoyen.ne.s s'est déroulée entre le 27 octobre et le 18 novembre 2020 selon la méthodologie suivante :

- Envoi d'un premier mail général sur l'objet de la sollicitation à une liste de panélistes correspondant à la zone géographique ciblée. Résultat : plus de 800 retours favorables.
- Appel des personnes favorables et inscription des participant.e.s finaux en équilibrant en continu 5 critères :
 - Parité hommes / femmes
 - Équilibre géographique 75 / 92 / 93 / 94
 - Tranches d'âge en trois tiers : 18-30 / 30-55 / 55 ans et +
 - CSP (≈ 25% par catégorie): 1) étudiants 2) salariés du privé ou du public (cadres et non cadre) 3) professions libérales/commerçants/artisans 4) inactifs (chômeurs/retraités)
 - Structure familiale/composition du ménage : célibataire avec et sans enfants, en couple avec et sans enfants

Un dédommagement de 80 € par session a été proposé aux participant.e.s, à la condition expresse d'assister à la totalité des 3 sessions.

Pour limiter l'impact d'éventuelles défections de dernière minute, un quota de 10 % de participant.e.s supplémentaires a été retenu.

Pour limiter les risques de problèmes techniques le jour J, un test de connexion à la réunion Zoom a été proposé à tous deux jours avant la première session.

▶ PROFIL DES CITOYEN.NE.S RETENU.E.S

ZONE GÉOGRAPHIQUE	NOMBRE DE PARTICIPANTS		
PARIS INTRAMUROS	22		
SEINE-SAINT-DENIS	22		
HAUTS-DE-SEINE	22		
VAL-DE-MARNE	22		
PARITÉ			

Hommes	44			
Femmes	44			
AGE				
18-30 ans	29			
30-55 ans	29			
55 ans et +	29			
COMPOSITION FAMILIALE				
Célibataire sans enfant(s)	22			
Célibataire avec enfant(s)	22			
Couple avec enfant(s)	22			
Couple sans enfant	22			
CSP				
Étudiant	22			
Salarié du privé ou du public (cadres et non cadre)	22			
Profession libérale/commerçant/artisan	22			
Inactif (chômeur/retraité)	22			

3 - THÈMES ET INTERVENANTS

► LES THÈMES CHOISIS

Afin d'explorer l'ensemble des enjeux liés au déploiement de la nouvelle technologie 5G, 5 thèmes définis par le comité de pilotage, ont structuré l'ensemble de la Conférence citoyenne métropolitaine.

Les 80 membres de la Conférence citoyenne métropolitaine ont ainsi été divisés en 5 groupes thématiques de 16 personnes à partir de la session n°2. Cette répartition a permis aux participants d'explorer en profondeur un thème donné, afin de structurer des recommandations éclairées. Les groupes n'ont pas été constitués en fonction des centres d'intérêt de chacun, mais de façon à être représentatifs.

 Thème n°1: Impact environnemental : infrastructures, ressources, consommation énergétique

Ce thème visait à réfléchir au coût écologique de la 5G, qu'il s'agisse des infrastructures nécessaires à son déploiement (réseaux, antennes, data centers), de la conception des terminaux (smartphones, ordinateurs) ou des consommations énergétiques liées aux usages (effet rebond, usages lourds de type streaming).

Thème n°2: Impact socio-environnemental: usages, société, santé

Ce thème s'est concentré sur les impacts socio-environnementaux de la 5G : évolution des besoins et des usages, sobriété numérique et écologique, exposition de la population aux ondes électromagnétiques, etc.

 Thème n°3: Respect des libertés publiques et protection des données personnelles

Ce thème a permis d'aborder les différentes problématiques liées aux enjeux de sécurité, la généralisation des objets connectés et la massification des données : protection des données personnelles, surveillance de masse, respect de la vie privée.

Thème n°4: Progrès et innovation: applications économiques et industrielles

Ce thème a permis de traiter de la transformation des processus logistiques, du développement d'une production « connectée » ou encore de l'apparition de nouveaux services aux usagers, autant d'enjeux liés à l'« industrie 4.0 » que va dessiner la 5G.

Thème n°5: Protection des enfants et éducation aux usages numériques

Ce thème a englobé les enjeux de la 5G pour les jeunes générations, entre nouvelles opportunités d'apprentissage et de loisirs et risques induits par les usages lourds (jeux vidéo, streaming, réalité virtuelle et augmentée).

► LES EXPERTS INTERVENANTS

Pour introduire le sujet de la Conférence citoyenne métropolitaine, deux experts ont été sollicités afin de présenter la 5G sous deux angles différents : l'un en matière technique, l'autre en sciences sociales.

- L'angle technique (« La 5G, c'est quoi ? ») a été traité par Joe WIART, professeur à Télécom Paris, responsable de la Chaire « Modélisation, Caractérisation et Maîtrise des expositions aux ondes électromagnétiques ». Cette présentation a permis aux participants d'acquérir les notions fondamentales à la bonne compréhension de la nouvelle technologie : débits et bandes de fréquences, spectre radioélectrique, « antennes intelligentes », ondes électromagnétiques, etc.
- L'angle sociologique (« À quelles réflexions nous invite la 5G? ») a été abordé par Dominique BOULLIER, professeur des universités en sociologie à Science Po Paris. Ce spécialiste des usages du numérique et des technologies cognitives a évoqué les implications idéologiques du déploiement de la 5G (« tyrannie du retard »), le RGPD comme nécessaire « standard universel », le besoin de « cahiers des charges » locaux pour les collectivités, les nouveaux usages envisagés, la problématique de la fracture sociale et numérique, etc.

Pour aller plus loin dans l'étude du sujet, 11 experts ont ensuite été sollicités sur la base des 5 thèmes retenus. Ils ont été invités à participer à une ou deux reprises.

Pour la première session (21 novembre), leur intervention consistait à présenter brièvement les contours du thème et à répondre aux premières interrogations des participants.

Pour la deuxième session (28 novembre), il s'agissait de s'adresser à un groupe de 16 personnes seulement afin d'explorer chaque thème de manière plus approfondie.

• Sur le thème 1 :

Éric VIDALENC, auteur du livre *Pour une écologie numérique*, est intervenu samedi 21/11 puis samedi 28/11.

Céline LESCOP, membre du groupe de travail sur la sobriété du numérique au sein du *think tank* The Shift Project, est intervenue samedi 28/11.

• Sur le thème 2 :

Olivier MERCKEL, responsable de l'unité d'évaluation des nouvelles technologies à l'ANSES, a été présent samedi 21/11 puis samedi 28/11.

Il a été rejoint pour la deuxième session par **Guillaume MANDIL**, enseignant-chercheur à l'Université Grenoble Alpes, membre du laboratoire G-SCOP et de l'équipe STEEP à l'INRIA.

Sur le thème 3 :

Le thème a été présenté lors de la première session du 21/11 par Clémence SCOTTEZ, cheffe du service des affaires économique à la CNIL.

La deuxième session s'est faite en présence de 3 autres experts du thème :

- Arthur MESSAUD, juriste au sein de l'association La Quadrature du Net,
- Yaël BENAYOUN et Irénée RÉGNAULD, co-auteurs de l'ouvrage Technologies partout, démocratie nulle part Plaidoyer pour que les choix technologiques deviennent l'affaire de tous et fondateurs de l'association Le Mouton Numérique.

Sur le thème 4 :

Vincent CHARLET, délégué général de la Fabrique de l'Industrie, ancien directeur du projet FutuRIS, est intervenu samedi 21/11 puis samedi 28/11.

Il a été rejoint à la deuxième session par **Annie BLANDIN-OBERNESSER**, membre du Conseil National du Numérique (CNNum) et professeure à l'IMT Atlantique, chaire d'excellence Jean Monnet, où elle dirige l'équipe Droit et stratégies du numérique.

• Sur le thème 5 :

Serge TISSERON, psychiatre spécialiste des écrans, auteur de *Faut-il interdire les écrans aux enfants*? et d'un programme d'introduction progressive et raisonnée des écrans dans la vie de l'enfant, était présents les samedis 21 et 28/11.

Lors de la deuxième session, S. Tisseron a été appuyé par deux responsables de la Ville de Paris :

- **Jean-Baptiste RIDEAU**, délégué à la Transformation et à la modernisation du parcours usagers et du pilotage de la politique éducative,
- Thierry DARSOULANT, responsable du Pôle Enjeux éducatifs contemporains.

4 - DÉROULEMENT DES TROIS SESSIONS

En raison du contexte sanitaire, la Conférence citoyenne métropolitaine a été organisée intégralement en ligne. Elle s'est déroulée sur trois samedis, à chaque fois de 9h45 à 16h : les 21 et 28 novembre ainsi que le 5 décembre.

Pour chaque session, un diaporama avait été préparé pour permettre aux participants de toujours pouvoir se repérer dans le déroulement de la journée.

Les deux animatrices principales de la Conférence citoyenne métropolitaines étaient :

- Hélène HERZOG STASI, directrice conseil État d'Esprit Stratis
- Fiona LACOMME, consultante État d'Esprit Stratis

Elles ont été renforcées par 3 autres animateurs pour les sessions n°2 et 3 :

- Pascal BEAUMARD, directrice conseil État d'Esprit Stratis
- Alexandra MERLOT, directrice conseil État d'Esprit Stratis
- Grégoire MILOT, président État d'Esprit Stratis

► SESSION 1 - SAMEDI 21 NOVEMBRE

Cette journée a été consacrée à la présentation des enjeux, objectifs et modalités de la conférence, à la formation générale des participants sur la 5G et à l'explicitation des 5 thèmes.

Elle a été ouverte par deux élu.e.s de la Ville de Paris :

- **Anouch TORANIAN**, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Vie associative, de la Participation citoyenne et du Débat public,
- **Paul SIMONDON**, adjoint à la Maire de Paris en charge des Finances, du Budget, de la Finance verte et des Affaires funéraires
- 9h45 : accueil des participants et présentation du programme par les animatrices de l'agence État d'Esprit Stratis ; questionnaires (en mode sondage) pour faire connaissance et recueillir des points de vue spontanés sur le numérique et la 5G ; discours d'ouverture d'Anouch TORANIAN et Paul SIMONDON.
- 10h30 : présentation du sujet par les deux experts sollicités, suivi de temps d'échanges avec les participants et de l'annonce des 5 thèmes.
- 13h30 : quizz de reprise des travaux ; audition des 5 experts sollicités sur les 5 thèmes, suivie pour chacune d'un temps d'échange et d'un questionnaire.

- 15h45 : annonce de l'affectation des 80 participants en 5 groupes thématiques de 16 personnes devant servir de cadre à l'élaboration des recommandations finales.
- 16h: fin de la session 1 et annonce des suites.

SESSION 2 - SAMEDI 28 NOVEMBRE

Cette journée a été dédiée à l'approfondissement des 5 thèmes de la Conférence citoyenne métropolitaine à travers la constitution de 5 groupes de 16 participants et l'audition d'experts thématiques pour chacun d'eux.

- 9h45 : accueil et présentation du déroulé de la journée par les animatrices de l'agence État d'Esprit Stratis ; reprise d'un questionnaire de la session 1 pour mesurer les évolutions (voir ci-après) ; répartition des 80 participants dans 5 salles virtuelles, chacune correspondant à un thème et étant animée par un consultant de l'agence État d'Esprit Stratis.
- 10h30 : exposés des experts sur le thème du groupe en format webinaire (2 à 3 experts par salle) suivis d'échanges modérés par l'animateur.
- 13h30 : toujours en présence d'un animateur État d'Esprit Stratis mais sans experts, rédaction collective d'une synthèse partagée sur les présentations et échanges du matin puis élaboration de premières pistes de recommandations sur le thème.
- 16h : fin de la session 2 et annonce des suites.

► SESSION 3 - SAMEDI 5 DÉCEMBRE

La dernière session de la Conférence citoyenne métropolitaine a été dévolue à l'élaboration des recommandations finales des groupes thématiques, puis au vote de l'ensemble des participants sur chacune d'entre elles.

- 9h45 : accueil et présentation du déroulé de la journée par les animatrices de l'agence État d'Esprit Stratis ; reprise du questionnaire des sessions 1 et 2 et commentaire des évolutions (voir ci-après) ; répartition des 80 participants dans les 5 mêmes groupes et salles virtuelles que ceux de la session 2 (mêmes animateurs également).
- 10h30: avec l'aide des animateurs, réflexion et rédaction collective des recommandations sur le thème sur un document partagé (objectif de 3 à 5 recommandations par groupe sur le modèle: constat(s) objectif(s) moyen(s) synthèse. Identification d'un duo de rapporteurs volontaires pour l'après-midi.
- 13h30 : présentation des recommandations par les rapporteurs à tour de rôle, suivie à chaque fois par un temps d'échange avec les autres participants puis par un vote

sur chaque recommandation émise (favorable / non favorable / ne se prononce pas).

- 15h30: présentation des 10 recommandations majoritaires en présence de Paul SIMONDON, adjoint à la Maire de Paris en charge des finances, du budget, de la finance verte et des affaires funéraires.
- 16h : remerciements des participants et clôture de la Conférence citoyenne métropolitaine.

▶ QUESTIONNAIRE RÉCURRENT

Au démarrage des 3 sessions de la Conférence citoyenne métropolitaine, une question a été systématiquement posée aux participants pour recueillir leur point de vue sur la 5G et mesurer ensuite les éventuelles évolutions.

Les résultats ont été les suivants :

Pour vous la 5G représente plutôt (1 choix possible) ?	Session 1	Session 2	Session 3
Un facteur de progrès pour la société	30 %	25 %	35 %
Une menace pour les ressources naturelles et l'environnement	10 %	15 %	20 %
Un risque pour la souveraineté nationale et les libertés publiques	3 %	7 %	8 %
Le déploiement d'innovations utiles pour tous (télétravail, télémédecine)	41 %	38 %	27 %
Des effets néfastes sur la santé	11 %	9 %	6 %
Une menace pour le lien social	5 %	6 %	4 %

Commentaires:

Au fil des sessions les positions des participants vis-à-vis de la 5G ont évolué à des rythmes et sur des aspects différents.

La plus nette évolution concerne **la menace pour l'environnement** que pourrait représenter la 5G, avec un doublement du score entre la première et la dernière session.

À l'inverse, les participants se sont montrés de moins en moins inquiets en matière

d'impacts sanitaires, avec une baisse continue des pourcentages sur l'ensemble des sessions.

L'espoir que portent les participants au **déploiement d'innovations utiles pour tous** s'est érodé au cours des trois sessions, tout en restant à un bon niveau. La 5G reste perçue comme un **facteur de progrès**, avec un taux oscillant autour de 30 %.

La menace que pourrait représenter la 5G pour les **libertés publiques et la souveraineté nationale** a recueilli des suffrages croissants, mais toujours inférieurs à 10 %.

Quant à la menace pour le lien social, elle s'est stabilisée à un très faible niveau.

5 - LES RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE CITOYENNE MÉTROPOLITAINE

▶ 21 RECOMMANDATIONS AU TOTAL

Les recommandations de chaque thème sont présentées par ordre décroissant de votes favorables.

 Thème n°1 - Impact environnemental : infrastructures, ressources, consommation énergétique

Recommandation n°1: Optimiser le recyclage et la réutilisation des équipements numériques.

Pourquoi/comment en bref:

Très peu d'appareils numériques sont recyclés actuellement et il revient plus cher de recycler que d'utiliser de nouvelles ressources. Le recyclage lui-même impacte l'environnement. Parmi les moyens mis en avant : engagement des opérateurs dans le cadre de la Charte de téléphonie mobile, développement de filières de récupération et recyclage, obligations dans les marchés et moyens de fonctionnement de la collectivité, etc.

Favorable: 92 %
Non favorable: 1 %
Ne se prononce pas: 7 %

Recommandation n°2: Réaliser une campagne d'information sur les bénéfices et les impacts de la 5G à l'échelle métropolitaine.

Pourquoi/comment en bref :

Les habitant.te.s de Paris et de la Métropole ne sont pas assez informé.e.s des bénéfices et impacts de la 5G. Cette campagne serait basée sur les résultats de l'étude d'impact et permettrait de responsabiliser chacun sur ses consommations numériques et leurs effets. Elle utiliserait des moyens divers comme des réunions d'information, de l'affichage, des tracts et les moyens de communication de la Ville (publications, site Paris.fr, tableau de bord, etc.)

Favorable: 90 %Non favorable: 2 %Ne se prononce pas: 8 %

Recommandation n°3: Engagement des collectivités de la Métropole du Grand Paris à utiliser des équipements de manière vertueuse.

Pourquoi/comment en bref:

Les impacts environnementaux sont davantage liés à la fabrication des équipements numériques (qui fait notamment appel à des terres rares) qu'à leur utilisation. La ville de Paris et les communes de la Métropole pourraient montrer l'exemple en demandant à leurs fournisseurs de respecter des cahiers des charges stricts en matière de production.

Favorable: 88 %
Non favorable: 1 %
Ne se prononce pas: 11 %

Recommandation n°4: Réaliser une étude d'impact environnemental par un bureau d'études indépendant afin de définir précisément les impacts et les bénéfices de la 5G avant son déploiement.

Pourquoi/comment en bref:

Le grand public doit être informé des avantages et des inconvénients de la 5G. Une étude fiable, neutre, irait dans ce sens, idéalement réalisée à l'échelle nationale ou, à défaut, par la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris.

Le développement des nouveaux services 5G à Paris et dans les communes de la métropole serait étudié dans ce cadre. L'étude inclurait également le suivi d'un test d'implantation dans un lieu à définir (hôpital par exemple) ou dans un arrondissement ou un quartier.

Favorable: 87 %
Non favorable: 7 %
Ne se prononce pas: 6 %

Recommandation n°5: Réglementer la publicité sur les équipements 5G.

Pourquoi/comment en bref:

Dans l'optique de responsabiliser tout un chacun, les autorités compétentes pourraient imposer aux opérateurs et aux fabricants de mentionner les impacts des équipements numériques dans leurs publicités, à l'instar des avertissements qui accompagnent les publicités sur l'alcool. Elles pourraient également refuser les campagnes des annonceurs qui ne respectent pas cette règle.

Favorable: 51 %
Non favorable: 15 %
Ne se prononce pas: 34 %

Thème n°2: Impact socio-environnemental: usages, société, santé

Recommandation n°1: Mettre en place, sur les sites internet des collectivités, une information ouverte, transparente, complète, vérifiée et actualisée sur l'impact de la 5G dans notre environnement, intégrant des données obligatoires fournies par les opérateurs de réseau.

Pourquoi/comment en bref :

Il convient de remédier au manque d'information et de connaissance concernant l'impact de la 5G sur l'environnement. Les opérateurs doivent avoir un devoir d'information des

citoyens. La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, avec leurs partenaires, comme l'ANSES, contribueraient à la mise à disposition des données.

Favorable: 98 %
Non favorable: 1 %
Ne se prononce pas: 1 %

Recommandation n°2: Intégrer une réflexion sur une utilisation intelligente de la 5G dans ses fonctions, missions et services comme le transport et l'information en temps réel des habitants.

Pourquoi/comment en bref:

La 5G doit être utilisée pour accompagner le développement économique du territoire. Plusieurs services sont à envisager : information des citoyens sur leur vie quotidienne, applications pour circuler plus facilement, monitoring énergétique, information des personnes en situation de handicap, etc.

Favorable: 90 %
Non favorable: 4 %
Ne se prononce pas: 6 %

Recommandation n°3: Prévoir des critères environnementaux et sanitaires dans les marchés publics passés par les collectivités sur des sujets liés à la téléphonie mobile et à la 5G, comme l'achat des abonnements.

Pourquoi/comment en bref :

Les marchés publics passés par les collectivités de la Métropole sont un bon moyen d'intégrer des devoirs environnementaux et d'information. Des clauses pourraient intégrer : des obligations de recyclage et/ou de réutilisation lors des achats de téléphonie mobile, des informations transparentes et régulièrement mises à jour, des informations sur les impacts d'utilisation, etc. Une évaluation de ces engagements serait à prévoir dans le temps.

Favorable: 89 %Non favorable: 0 %Ne se prononce pas: 11 %

<u>Recommandation n°4:</u> Intégrer les questions liées à l'implantation d'antennes - relais sur les bâtiments de logements sociaux appartenant aux collectivités de la Métropole.

Pourquoi/comment en bref:

Il faudrait intégrer dans la Charte de téléphonie mobile des obligations liées à l'implantation d'antennes sur des bâtiments : information, juste répartition des taxes, situation sanitaire. Les résidents pourraient être associés à la décision de poser des antennes sur leur immeuble. L'implantation d'antennes small cells en sous-sol peut être envisagée. Les offices HLM pourraient faire bénéficier les locataires de retours financiers liés à la pose d'antennes (baisses de charges).

Favorable: 77 %Non favorable: 7 %Ne se prononce pas: 16 %

 Thème n°3: Respect des libertés publiques et protection des données personnelles

Recommandation n°1: Informer, inscrire et détailler les usages envisagés des réseaux 5G en matière de traitement d'images.

Pourquoi/comment en bref:

Dans les premières années, 70% des objets connectés à la 5G seront destinés à la vidéosurveillance. En parallèle, plusieurs expérimentations de reconnaissance faciale en temps réel sur l'espace public ont déjà lieu dans certaines villes de France. Le contexte sécuritaire actuel et la perspective des JO 2024 font craindre une utilisation massive des dispositifs de surveillance généralisée, rendus possibles par les réseaux déployés à Paris et dans la métropole. L'usage de ces dispositifs doit alors être strictement défini et contrôlé, une information transparente sur leurs procédés doit être diffusée aux citoyen.ne.s et ces principes, inscrits dans la Charte.

Favorable: 84 %Non favorable: 5 %

• Ne se prononce pas: 11 %

<u>Recommandation n°2:</u> Proposer un système de « label de conformité/confiance » à l'ensemble des acteurs qui opèreront de près ou de loin avec les réseaux 5G *via* la réalisation d'audits de conformité RGPD.

Pourquoi/comment en bref:

Demain avec la 5G, le nombre d'acteurs amenés à stocker, traiter ou faire transiter des données va s'accroître considérablement, ce qui va diluer la chaîne de responsabilités et le pouvoir réel de contrôle de la CNIL. Afin d'inciter les acteurs (opérateurs, entreprises, industriels, etc.) à respecter le RGPD, un système de labélisation/certification pourrait être proposé après la réalisation d'audits de conformité, réalisés aux frais de l'acteur luimême par un cabinet externe et sous le contrôle de la CNIL. Ce label constituerait alors un outil de communication de marque, un faire-valoir de « bonne conduite », pour l'acteur.

Favorable: 84 %Non favorable: 6 %Ne se prononce pas: 10 %

Recommandation n^3 : Instaurer un comité multipartite a double vocation : suivi régulier du respect de la bonne exécution de la Charte et recommandations *a priori* pour les choix technologiques que les pouvoirs publics pourraient être amenés à faire dans l'avenir.

Pourquoi/comment en bref:

Il n'existe aujourd'hui pas (ou peu) de contrôle ou participation de la société civile sur les choix et usages des technologies. Le déploiement de la 5G peut constituer l'opportunité d'inverser la tendance en la matière, via la constitution d'un comité de suivi multipartite composé de la Ville de Paris, de la Métropole du Grand Paris, de la CNIL, des opérateurs, des experts indépendants, du monde associatif et d'un groupe de citoyens qui réaliserait (ou étudierait) des bilans à intervalles réguliers, et rendus publics, de la bonne exécution de la Charte et des usages faits de la 5G, et serait consulté en amont des prochains choix technologiques majeurs (seconde bande de fréquence, 6G).

• Favorable: 84 %

• Non favorable : 2 %

• Ne se prononce pas: 13 %

Recommandation n°4: Créer un site Internet centralisateur des informations liées aux données des citoyens: leurs droits, le type de données stockées et les interlocuteurs vers lesquels se tourner pour les faire valoir et y avoir accès.

Pourquoi/comment en bref:

La massification de la connectivité et de l'échange de données personnelles liée au déploiement de la 5G va rendre leur protection plus difficile, dans un contexte où le citoyen peine déjà à connaître et à faire valoir ses droits, et à en avoir information claire. Le déploiement de la 5G doit alors aller de pair avec davantage de transparence en la matière (nature, moyens et lieux de stockage des données) et le pouvoir d'agir des citoyens (pouvoir d'action réel et droits effectifs). Un site Internet contenant l'ensemble des informations, claires et pédagogiques, liées à la récupération et au stockage des données personnelles, assorti d'un « espace personnel » avec accès à ses droits, pourrait être créé.

Favorable: 71 %Non favorable: 9 %Ne se prononce pas: 21 %

• Thème n°4: Progrès et innovation: applications économiques et industrielles

Recommandation n°1: La 5G pour tous, en toute transparence.

Pourquoi/comment en bref:

La 5G annonce des évolutions tarifaires. Les antennes vont engendrer des recettes pour les collectivités. Ces faits plaident en faveur d'un encadrement des conditions du déploiement. Une mesure phare serait la mise en œuvre d'un tarif « social » (ou « citoyen ») permettant de ne laisser aucun usager au bord du chemin mais aussi de soutenir certains acteurs par des tarifs préférentiels (ex : start-ups).

Favorable: 85 %
Non favorable: 10 %
Ne se prononce pas: 5 %

Recommandation n^2 : Engager une vaste concertation: « Parlons ensemble de la mobilité future pour tous à Paris et en Île-de-France ».

Pourquoi/comment en bref:

La 5G doit prioritairement être mise au service des nouvelles mobilités, de leur mise en cohérence, de leur fluidité. Plus généralement, elle doit accompagner la transition vers un Paris plus écologique et plus agréable à vivre pour tous, le Paris du quart d'heure. Une grande concertation sur ce sujet permettrait de faire travailler ensemble experts, opérateurs, start-ups, usagers, citoyens.

Favorable: 82 %Non favorable: 6 %

• Ne se prononce pas : 12 %

Recommandation n°3: Informer / former / outiller les citoyens et travailleurs : créer une structure municipale dédiée à la 5G et des « centres de ressources de la 5G » à Paris et dans les communes de la Métropole (> centres de la transition numérique).

Pourquoi/comment en bref:

La 5G est l'occasion de d'envisager de la formation et de l'information des salariés et des citoyens sur les nouvelles technologies numériques, en particulier en prévision de la deuxième vague de déploiement. Des instances d'information (localisation des antennes, impacts, projets à Paris et dans le Métropole, etc.) et de formation (centres de ressources, espaces de coworking dédiés, MOOC spécialisés, etc.) pourraient être mises en place au niveau des mairies d'arrondissement (mais aussi à l'échelle métropolitaine).

Favorable: 76 %
Non favorable: 9 %
Ne se prononce pas: 15 %

Thème n°5: Protection des enfants et éducation aux usages numériques

<u>Recommandation n°1:</u> La 5G est l'occasion de développer l'information et la sensibilisation au numérique dans les écoles et dans des lieux ressources à créer.

Pourquoi/comment en bref:

Les citoyens doivent être plus avertis et informés sur le numérique. Dans les écoles, ces actions d'information/sensibilisation seraient menées par des intervenants qualifiés, des jeunes en service civique voire des parents compétents. Les lieux ressources (physiques) pourraient prendre place dans les mairies d'arrondissement/mairies annexes et des bibliothèques. Des partenariats sont à imaginer pour soutenir le tout : par exemple avec l'École 42 (X. Niel) et les fondations des grands opérateurs de téléphonie mobile.

Favorable: 93 %
Non favorable: 1 %
Ne se prononce pas: 6 %

Recommandation n°2: La 5G est l'occasion de développer les échanges de bonnes pratiques et les retours d'expériences avec les grandes villes françaises et étrangères qui ont de l'avance dans la réflexion sur le numérique et les jeunes.

Pourquoi/comment en bref:

Des villes françaises et étrangères font des choses intéressantes dans le domaine des enfants et du numérique. Il faut bénéficier de leur expérience. Pourquoi ne pas s'inspirer de réseaux comme le réseau C40 sur le climat ?

Favorable: 93 %Non favorable: 1 %Ne se prononce pas: 6 %

<u>Recommandation n°3:</u> La 5G est l'occasion pour la Ville de Paris et les villes de la Métropole de faire de gros efforts de communication sur leurs actions et initiatives — actuellement très peu lisibles — en ce qui concerne le numérique pour les jeunes.

Pourquoi/comment en bref:

Les Villes mènent des actions dans le domaine du numérique pour les jeunes, mais cela ne se sait pas assez. Exemples : espace de documentation du Centre National de la Cinématographie dédié aux films/documentaires adaptés aux enfants, travail des associations comme Signes de Sens avec les enfants autistes, Festival du film d'animation d'Annecy, etc. Il manque une plateforme centralisée clairement identifiable.

Favorable: 90 %Non favorable: 0 %

• Ne se prononce pas : 10 %

Recommandation n°4: La 5G est l'occasion de renforcer la formation au numérique des animateurs du périscolaire, mais aussi des enseignants de l'Éducation nationale de tous niveaux (primaire, collège, lycée).

Pourquoi/comment en bref:

Les animateurs du périscolaire sont très peu formés et disposent de moyens limités dans le domaine du numérique. Or, ils doivent être au courant de ces principes de base pour répondre aux questions des enfants et éviter de commettre des erreurs avec eux. Cette formation serait obligatoire et pourrait être incluse dans le BAFA. À l'issue, un kit d'accompagnement serait donné aux animateurs avec les informations utiles, les liens, les adresses, des conseils.

Concernant la formation des enseignants : les villes peuvent recommander à l'Éducation nationale d'agir dans ce sens, avec l'appui des organisations de parents d'élèves pour faire poids.

Favorable: 90 %Non favorable: 4 %Ne se prononce pas: 6 %

Recommandation $n^{\circ}5$: Recommandation à destination de l'Éducation Nationale : désignation d'un référent numérique dans chaque établissement scolaire.

Pourquoi/comment en bref:

La communauté éducative (parents, enseignants, élèves, etc.) est démunie face au développement du numérique, qui va encore s'accélérer avec la 5G. Un référent dans chaque établissement serait utile pour apporter du soutien numérique, faire des interventions pendant le temps scolaire, faire de la prévention face aux risques (*fake news*, addiction au jeux, harcèlement). Ce référent pourrait être le documentaliste, un enseignant ou autre, et devrait disposer d'outils de communication pour se faire connaître et relayer des campagnes d'information.

Favorable: 81 %Non favorable: 6 %Ne se prononce pas: 13 %

6 - NOTE D'AMBIANCE

► CLIMAT DES SESSIONS ET DES ÉCHANGES

La Conférence citoyenne métropolitaine s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Participants actifs et assidus, experts nombreux et généreux de leurs savoirs, échanges

aussi riches que de très bonne tenue. Ces trois journées consacrées à la 5G, bien qu'entièrement organisées en ligne, ont révélé une forte appétence pour ce sujet dont les enjeux et l'actualité concernent « tout le monde », tous les profils, toutes les générations, malgré sa relative technicité.

Un indicateur atteste de cet intérêt : alors que 80 participants étaient visés, 85 personnes ont été présentes aux 3 sessions. Le quota de 10% d'inscriptions supplémentaires, qui avait été prévu pour sécuriser la rencontre, a finalement fait gonfler l'effectif des participants.

Au-delà de son sujet, le principe même de la Conférence citoyenne métropolitaine a également été plébiscité. À plusieurs reprises, les participants ont salué l'organisation d'un tel débat à l'échelle parisienne et métropolitaine.

De nombreux commentaires parvenus sur la messagerie pendant les réunions témoignent de l'ambiance à la fois chaleureuse, studieuse et motivée des sessions.

▶ VERBATIMS

- « Merci à la Ville de Paris d'avoir organisé cette conférence. Je me trouve plus intelligent maintenant. »
- o « Merci pour votre intervention passionnante. »
- 。 « Il y a longtemps que je n'avais pas passé un samedi aussi intéressant. »
- 。 « Une superbe journée pleine d'infos très intéressantes. »
- 。 « C'est une belle journée assez riche et studieuse. »
- 。 « Super intéressant tout comme ce sujet et ces échanges depuis 3 semaines. »
- « Bravo à tous et merci à vous pour cette conférence et pour ce fleuve d'informations dans lequel nous avons pu nager! »
- 。 « Merci à tous d'avoir permis cette ouverture sur la 5G, ce fut riche! »
- 。 « J'ai appris beaucoup de choses très intéressantes. »
- « Bravo et merci à tous les animateurs et à tous les organisateurs de cette conférence sur la 5G ainsi que tous les participants et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette conférence. »
- « J'ai apprécié cette démarche de participation citoyenne parce que c'est une façon innovante de pratiquer la démocratie... merci pour cette ouverture en direction des citoyens. »
- « Trois super samedis, non seulement les participants mais nos intervenants et les directeurs de groupe. Merci beaucoup pour cette superbe opportunité mais aussi j'espère que nos points exposés seront bien utiles. »
- 。 « Merci à tous pour les échanges enrichissants et cordiaux. »
- « Ce qui a été intéressant, c'est autant les interventions des experts que d'écouter les avis de chaque participant, cela était très riche et permet d'avoir une vision plus large. Merci à la mairie et aux animateurs/trices, excellent-e-s médiateurs! »
- « Merci à tous, vraiment très intéressant cela m'a beaucoup plu et maintenant je comprends d'avantage tous les impacts en tout genre concernant la 5G. Il serait intéressant de refaire une conférence sur la citoyenneté afin d'en connaître les avancées, je veux bien participer à nouveau. »
- « Puissiez-vous faire des émules auprès d'autres collectivités plutôt réfractaires à la participation citoyenne dans les décisions qui concernent tous les usagers et consommateurs. »
- « Merci c'était vraiment trois samedis enrichissants. »
- « Ce débat était indispensable. Chacun se fera ses idées ; informé. C'est une des manières, entre autres, d'échapper au phénomène du moment : Le complotisme. Merci aux organisateurs pour le choix dans le pluralisme des « experts » qui se sont

- exprimés et nous ont éclairés en imposant leurs points de vue indépendants. Et enfin, respect à Hélène et Fiona, admirables gestionnaires du débat. »
- « Merci pour cette concertation et toute l'organisation mise en place. ce type d'initiative nous fait sentir que notre rôle de citoyen ne se limite pas à aller voter aux élections :-) »
- « Tout à fait partante pour un feed back, merci à vous de nous avoir fait bénéficier de ce débat très enrichissant. Très belle initiative. »
- 。 « Bonne continuation à tous ! Intéressé pour avoir le feedback de la Vile de Paris. »
- « Très heureuse d'avoir pu participer à ces trois passionnantes sessions. J'ai beaucoup appris et avoir pu entendre tous ces experts était un vrai bonheur alors merci :) »
- 。 « Merci à tous : c'était passionnant ! »

7 - ANNEXES

- ▶ Annexe 1 : Compte rendu de la session n°1 (21 novembre 2020)
- ▶ Annexe 2 : Synthèses des 5 groupes thématiques de la session n°2 (28 novembre 2020)
- ► Annexe 3 : Les 21 recommandations détaillées par thème (grilles de la session n°3 5 décembre 2020)